



**HAL**  
open science

## École doctorale Sciences de la Vie et de la Santé

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale Sciences de la Vie et de la Santé. 2010, Communauté d'universités et d'Établissements d'Aquitaine - CUEA. hceres-02035787

**HAL Id: hceres-02035787**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035787>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale n° 154  
« Sciences de la vie et de la santé »  
de l'Université de Bordeaux



2010



# Membres du comité d'évaluation )

Président :

M. Michel FOUGEREAU, Université Aix-Marseille 2

Experts :

M. Alain OURRY, Université de Caen

M. Didier HEROUART, Université de Nice

M. Charles TELLIER, Université de Nantes

M. Jean-Paul DESSAINT, Université Lille Nord de France

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierrick GANDOLFO



## Contexte général

S'appuyant sur les principaux laboratoires et instituts de l'aire bordelaise dans son domaine, cette école doctorale (ED) des sciences de la vie et de la santé des universités de Bordeaux-1 et Bordeaux-2 regroupe la totalité des moyens de formation en Biologie Santé. Les objectifs sont classiques, visant à une formation de qualité sur le plan fondamental et affichant un souci d'ouverture sur des débouchés professionnels. L'intitulé des 8 fédérations de recherche qui constituent l'ossature d'accueil des doctorants donne une bonne idée du contour disciplinaire : Système cardio-vasculaire, Neurosciences, Pathologie infectieuse et cancer, Santé publique (cette spécialité est transférée dans un autre contexte dans le cadre du présent projet), Biologie végétale, Biochimie et Génétique cellulaires, Sciences de la vigne et du vin, Chimie et Biologie. Un souci d'interdisciplinarité est affiché, l'école faisant partie du collège doctoral qui regroupe l'ensemble des ED des universités bordelaises. Le potentiel d'encadrement est adéquat avec 474 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) pour 349 doctorants inscrits en 2009. Le fonctionnement de l'ED s'inscrit dans un schéma organisationnel classique, et bénéficie d'un support administratif remarquable.

## Avis condensé

### ● Avis global :

Sous l'impulsion particulièrement dynamique de son équipe de direction, cette ED a incontestablement acquis une personnalité - unanimement appréciée des doctorants auditionnés - et une qualité de formation de très bon niveau. Elle s'appuie sur un ensemble d'Unités et d'Instituts de l'aire bordelaise qui offrent une palette de formation diversifiée dans le domaine des Sciences de la Vie et de la Santé.

Le concours de recrutement est basé sur l'audition des candidats qui doivent préparer un « projet fictif » (voir plus loin), de nature à homogénéiser les chances, sans pour autant conduire à un fort pourcentage de recrutement extérieur. Le suivi des doctorants est soigneusement organisé.

Les doctorants sont très attachés à leur école, et apprécient particulièrement la disponibilité du directeur et du personnel de secrétariat. La plupart des thèses sont assorties de publications de bon niveau, et le flux d'insertion est acceptable tout en restant perfectible.

### ● Points forts

- L'organisation et le fonctionnement de l'ED sont très satisfaisants, ce qui se traduit par une très bonne perception de la structure par les doctorants.
- L'adossement recherche est très étoffé, bien structuré et complémentaire.
- Le conseil, conforme à l'arrêté de 2006 est piloté avec dynamisme et professionnalisme par un directeur et un directeur-adjoint émanant des deux établissements. Le conseil est impliqué dans les orientations, les décisions et le fonctionnement de l'ED grâce à des réunions mensuelles. Il prend également en charge l'examen des demandes d'inscription à l'HDR.
- L'ED bénéficie des services d'un secrétariat disponible et performant, particulièrement apprécié par les doctorants.
- La politique de recrutement est originale, transparente et réalisée dans un souci d'ouverture.
- La qualité et le taux d'encadrement sont très satisfaisants, conduisant à des thèses de durée acceptable, valorisées le plus souvent par des publications de bon niveau.



- Les doctorants bénéficient d'un suivi assuré par un tuteur et par un comité de thèse qui les auditionne à mi-parcours.
  - Les doctorants, au travers de leur association, s'impliquent fortement dans la vie de leur ED, en particulier en prenant en charge l'organisation de la journée annuelle de l'école.
  - Les efforts d'ouverture à l'international sont menés notamment sous l'impulsion de la structure fédérative de recherche de Neurosciences (programmes d'échanges Marie Curie et Erasmus Mundus).
  - La mise en place d'une filière MD/PhD, soutenue par l'hôpital est une opération intéressante pour permettre à des internes de préparer une thèse dans de bonnes conditions.
- Points faibles :
    - Le transfert d'une partie des activités de formation de l'ED vers le Collège doctoral du PRES introduit un certain flou organisationnel (gestion et organisation des formations professionnalisantes, suivi de l'insertion, organisation du site web).
    - Les modules de formation scientifique relevant de l'ED ne sont pas clairement affichés.

## Notation

- Qualité de l'adossment scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

- Recommandations pour l'établissement :

Compte-tenu de la qualité d'ensemble de cette ED, les recommandations se situent à la marge. Il semble néanmoins souhaitable d'apporter quelques améliorations dans les rubriques suivantes :

Le site web pourrait fournir davantage d'informations précises (comptes-rendus des conseils de l'ED, soutenances de thèse, définition des contenus des modules, cours en ligne) pour le rendre plus attractif et opérationnel pour les doctorants.

Les responsables de l'ED sont invités à optimiser le suivi des formations complémentaires scientifiques ; leur proposition d'un passeport constitue une piste intéressante.

L'ED pourrait réfléchir à la mise en place d'actions de soutien à la mobilité des doctorants (participation à des congrès internationaux et courts séjours de recherche).



# Avis détaillé

- Administration et moyens de l'ED :

L'équipe de direction comporte un directeur, Roger Marthan (PUPH) et un directeur adjoint, Jochen Lang (PU), et s'appuie sur un conseil, conforme à l'Arrêté d'août 2006. Le conseil a compétence sur l'ensemble des questions concernant le fonctionnement de l'ED : sélection des sujets, fléchage des allocations, préparation de la journée scientifique annuelle (effectivement prise en charge techniquement par les doctorants eux-mêmes) organisation du concours (plusieurs réunions), inscriptions, affectation des tuteurs, évaluation des demandes de soutenance d'HDR... Une réunion est organisée chaque année à l'intention des membres extérieurs pour faire un bilan du concours et des inscriptions et avoir des échanges plus "stratégiques" sur les orientations de l'école.

L'ED, qui est rattachée au collège des ED de Bordeaux, dispose d'un secrétariat de deux IATOS et de locaux dédiés, dont un attribué à l'association des doctorants, particulièrement dynamique. Son budget annuel est de 46 000 €, dont la moitié est consacrée à l'organisation de la journée annuelle des doctorants. Les informations, en particulier la liste des laboratoires d'accueil et les sujets de thèse proposés, sont accessibles sur un site internet, qui semble perfectible.

- Bilan quantitatif :

A la rentrée de 2009, l'ED comptait 349 inscrits, pour un potentiel d'encadrement de 474 HDR. Environ 80 thèses sont soutenues chaque année, ce qui sous-entend une durée moyenne de préparation de 4 ans, la durée annoncée dans le rapport étant de 3,4 ans. L'autorisation de soutenance est subordonnée à la justification d'une publication en premier auteur. La quasi-totalité des thèses satisfait à ce critère, le nombre de publications étant généralement supérieur au minimum requis.

- Encadrement et suivi

Le support logistique d'accueil repose sur un large panel d'Unités : une cinquantaine dont 12 UMR CNRS, 14 unités INSERM, 7 unités INRA, 12 Equipes d'Accueil, une équipe de recherche universitaire, un programme pluri-formations et 3 unités propres, une rattachée au CNRS et 2 rattachées à l'INRA, la plupart étant regroupés en 8 fédérations de recherche.

Les propositions de sujets de thèse sont examinées par le conseil, celles qui sont retenues sont publiées sur le site de l'ED. Le recrutement des doctorants s'effectue sur concours, comportant une prise en compte du cursus, et une présentation orale devant un jury pluri-disciplinaire. La procédure du concours est particulièrement originale, les postulants devant préparer un « projet fictif » choisi parmi plusieurs sujets proposés une dizaine de jours avant le concours. Un représentant des doctorants siège comme observateur dans le jury. On notera avec intérêt une filière internat-thèse, qui devrait encourager des étudiants en Médecine et Pharmacie à s'engager dans une formation par la recherche avec le soutien financier de l'hôpital. Lors de l'engagement définitif, la charte des thèses est signée par les partenaires concernés.

Chaque doctorant est doté d'un tuteur. Il doit présenter en outre, à mi-parcours, un bilan d'avancement de ses travaux devant un comité de thèse. Enfin, tous les doctorants de 2ème ou 3ème année doivent présenter leur travail lors de la journée annuelle de l'ED. L'autorisation de soutenance est prononcée par le directeur de l'ED, avec le pré-requis de publication mentionné plus haut. Le suivi post-thèse est sensiblement dans les normes nationales.

- Financement des thèses :

La quasi-totalité des doctorants est financée (97 % en 2007; 98 % en 2008) selon la répartition approximative suivante : Ministère (37 %), salariés (20 %), Région (17 %), bourses d'origines diverses (10 %), CIFRE et contrat recherche (8 %), financements pour étrangers (5 %).



- Formation :

Outre la formation reçue dans le cadre habituel de l'activité scientifique des laboratoires et des Instituts Fédératifs de Recherche (IFR), des compléments de formation transversale sont proposés dans le cadre élargi du collège doctoral. L'ambition de ces modules transverses est de permettre aux doctorants d'engager une réflexion sur un certain nombre de questions qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'aborder jusqu'à présent dans leurs études, mais que soulève désormais leur pratique quotidienne de chercheur. Par leur approche interdisciplinaire ne nécessitant aucun pré-requis, ces modules doivent leur permettre d'accroître leur champ de compétences en élargissant leur horizon disciplinaire et leur connaissance des interfaces du monde scientifico-industriel et de la société locale ou globale, *i.e.* faciliter leur insertion professionnelle, soit dans le monde académique et les organismes publics de recherche, soit dans les différents secteurs de l'activité socio-économique. Le programme détaillé des modules est affiché sur le site.

Chaque année, quelques doctorants suivent une session des doctoriales. Enfin, la participation au programme *Valorisation des compétences* est également vivement encouragée et financée par l'ED.

- Ouverture nationale et internationale :

A l'entrée en thèse, le pourcentage d'étudiants titulaires d'un master extérieur aux universités bordelaises n'excède guère 20%.

Sur l'ensemble des thèses soutenues entre 2006 et 2008, six d'entre elles ont été réalisées en cotutelle entre l'Université Bordeaux 2 et les pays suivants : Cambodge, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie et Vietnam.

Globalement, l'ouverture vers l'international reste limitée mais semble en progression, notamment avec la participation du pôle Neurosciences actuel (IFR 28) aux réseaux Marie Curie et Erasmus Mundus (porté localement par Christophe Mulle), lequel intègre 10 financements annuels sur les 5 sites concernés.

- Projet :

Le projet, particulièrement succinct dans le dossier, est dans ses grandes lignes une reconduction quasiment à l'identique, avec comme principal élément notable, le transfert de la spécialité « Santé publique » vers une autre ED.

Avec la disparition des IFR, le PRES rentre dans le nouveau programme des Structures Fédératives de Recherche (SFR). A titre d'exemple, la SFR de Neurosciences compte 8 Unités de Recherche et 171 HDR. Dans ce contexte, le Collège doctoral devra notamment veiller à l'harmonisation du fonctionnement des ED.

Pour l'insertion professionnelle, l'Université de Bordeaux 2 possède un partenariat avec le LEEM Recherche ; des séminaires doctorants sur les métiers et les entreprises du médicament seront organisés.



# Observations du président )

Pas d'observations transmises par l'établissement